

Titre	Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez une personne présentant un écoulement urétral		DSP-CCSMTL-IE-IT-01
Référence à un protocole : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Date d'entrée en vigueur : 2017-09-06	Date de mise à jour : 2021-10-12	
Situation clinique ou clientèle	Personne symptomatique âgée de 14 et plus <ul style="list-style-type: none"> Personne ayant un appareil génital masculin actif sexuellement¹ (ou qui l'a été dans le passé²) présentant un écoulement urétral³ mucoïde, muco-purulent ou purulent, avec ou sans inconfort urétral ou brûlures mictionnelles 		
Professionnel(s) autorisé(s)	Infirmières de l'ensemble des secteurs d'activités du CIUSSS CCSMTL des milieux où cette ordonnance collective est déployée Les infirmières ayant terminé leur processus d'habilitation et avoir réussi la formation reconnue par la Direction des soins infirmiers du CIUSSS-CSMTL <ul style="list-style-type: none"> Détenir son droit de prescrire délivré par la DSI du CCSMTL dans le domaine de la santé publique (ITSS) Détenir les compétences et connaissances pour le traitement des ITSS Bénéficier d'un accompagnement clinique dans son milieu de travail pour le développement de ses compétences (inf. experte, médecin, IPSPL, etc.) S'assurer, auprès de son gestionnaire, que l'ordonnance collective est déployée dans son milieu et qu'un médecin répondant est identifié pour son service 		
Activité(s) réservée(s) de l'infirmière	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la loi sur la santé publique. Effectuer des examens ou des tests diagnostiques invasifs selon une ordonnance Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques 		
Identification du médecin prescripteur	Le nom du médecin prescripteur à inscrire sur le formulaire de liaison est le même que le nom du médecin répondant		
Médecin répondant	En établissement, le médecin répondant est le médecin traitant ou, en l'absence de celui-ci, le médecin présent au service ou le médecin de garde assigné		

¹ Considérer comme actif sexuellement, tous usagers chez qui le statut demeure équivoque suite à votre collecte de donnée (ex : refus de dévoiler son statut)

² Inclus tout contact génital, avec ou sans pénétrations auprès de partenaires masculins ou féminins

³ Écoulement urétral rapporté par le patient ou observé par le professionnel

Situations cliniques

Se référer au protocole médical obligatoire élaboré par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) : *Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez un homme présentant un écoulement urétral*

<https://www.inesss.qc.ca/thematiques/medicaments/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/>

Contre-indications

Se référer au protocole médical obligatoire élaboré par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) : *Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez un homme présentant un écoulement urétral*

<https://www.inesss.qc.ca/thematiques/medicaments/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/>

Protocole médical

Se référer au protocole médical obligatoire élaboré par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) : *Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez un homme présentant un écoulement urétral*

<https://www.inesss.qc.ca/thematiques/medicaments/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/>

Limites/orientations vers le médecin ou IPS

Se référer au protocole médical obligatoire élaboré par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) : *Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez un homme présentant un écoulement urétral*

<https://www.inesss.qc.ca/thematiques/medicaments/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/>

Les points suivants viennent apporter des précisions au protocole de l'INESSS :

1. Signes ou symptômes à d'autres sites exposés :
 - **Avant d'orienter, vérifier la disponibilité et l'applicabilité des ordonnances en vigueur au CCSMTL et pouvant adresser la condition clinique précisée au protocole de l'INESSS.**
2. **Adénopathies inguinales (Annexe II) :**
 - En présence d'adénopathies inguinales < **1,5 cm diamètre**, appliquer l'ordonnance collective DSP-CCSMTL-IE-IT-01.

- En présence d'adénopathies inguinales > **1,5 cm de diamètre**, sans autres signes de complications, prévoir un suivi supplémentaire ; noter la taille, la consistance, la sensibilité, la mobilité, et appliquer l'ordonnance collective DSP-CCSMTL-IE-IT-01. Lors de l'évaluation, prévoir un suivi 3-4 semaines après la fin du traitement afin d'évaluer si les adénopathies se sont résorbées. Si non-résolution des adénopathies au moment du contrôle, référer au médecin ou à l'IPS pour évaluation.
*Lors du suivi, procéder à un test de contrôle post-traitement, selon les recommandations de l'INESSS, en fonction du germe identifié.
3. Immunosuppression (Exemples de causes possibles d'immunosuppression (voir l'Annexe V du Guide québécois de dépistage des ITSS : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000090/>) : déficience immunitaire congénitale, leucémie, lymphome, myélome multiple, cancer non hématologique, déficit immunitaire acquis (tel que lors de l'infection par le VIH, dans certains cas), hémodialyse, usage d'agents immunosuppresseurs, Guide ITSS).
- a. Les personnes vivant avec le VIH dont le nombre de cellules CD4 est inférieur à 200/mm³, ou qui présentent un VIH non contrôlé (charge virale détectable) ou des manifestations cliniques d'un SIDA symptomatique sont des personnes considérées immunosupprimées

Outils de références et sources

Bazemore, A. W., & Smucker, D. R. (2002). Lymphadenopathy and malignancy. *American family physician*, 66(11), 2103-2110.

Bille, J., & Pusztaszeri, M. (2009). Docteur, j'ai un ganglion. *Rev Med Suisse*, 5, 710-5.

CIUSSS CCSMTL (2018). Ordonnance collective DSP-CCSMTL-IT-26 : Initier le traitement de l'infection à *Chlamydia trachomatis* et à l'infection *Neisseria gonorrhoeae* chez l'usager(ère) symptomatique (cas index et partenaire).

Fletcher, R. H. (2004). Evaluation of peripheral lymphadenopathy in adults. *UpToDate*. Available at: <http://www.uptodateonline.com/online/content/topic.do>.

INESSS (2019). Ordonnance collective et protocole : Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez un homme présentant un écoulement urétral. Consulté à <https://www.inesss.qc.ca/thematiques/medicaments/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/>

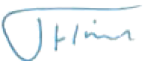
INESSS (2020), Guide d'usage optimal. Consulté à : *Traitement pharmacologique ITSS - Approche syndromique* <https://www.inesss.qc.ca/outils-cliniques/outils-cliniques/outils-par-types/guides-dusage-optimal.html>

Leeyaphan, C., Jiamton, S., Chanyachailert, P., Surawan, T., & Omcharoen, V. (2017). Treatment outcomes and loss to follow-up rate of male patients with gonococcal and nongonococcal urethritis who

attended the sexually transmitted disease clinic: An 8-year retrospective study. *Indian Journal of Sexually Transmitted Diseases and AIDS*, 38(1), 37.

MSSS (2019). Guide Québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang, No. ISBN (PDF) : 978-2-550-85400-5. En ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000090/>.

Nayak, A. K., Anoop, T. V., & Sacchidanand, S. (2017). A clinico-etiological study of urethritis in men attending sexually transmitted disease clinic at a tertiary hospital. *Indian journal of sexually transmitted diseases and AIDS*, 38(2), 136.

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR			
Élaboration de la version actuelle (identification du ou des médecins impliqué(s) et des personnes responsables, le cas échéant)		Médecin responsable : Dr René Wittmer, médecin omnipraticien, SIDEP Comité de rédaction : Guylaine Dupuis, conseillère cadre en soins infirmiers, DSI-PP Teodora Nicolicin, Conseillère en soins infirmiers, DSI-PP Éric Lefebvre, infirmier clinicien, SIDEP +, DPSMD Elaine Huang, pharmacienne, HND, membre comité d'antibiogouvernance	
Validation de la version actuelle (Identification du ou des médecins impliqué(s) et des personnes responsables, le cas échéant)		Médecin pair : Dr. Mathieu Isabel, médecin omnipraticien, GMF-U des Faubourgs Médecin expert : Dr Gilbert Cornut, médecin spécialiste en microbiologie médicale et infectiologie Conseillère-cadre soins infirmiers : Guylaine Dupuis, conseillère cadre en soins infirmiers, DSI-PP	
Approbation de la version actuelle par le représentant du CMDP de l'établissement			
Nom :	Thibert	Prénom :	Jean-François
Signature :		Date :	Le 18 octobre 2021
Révision			
Date de la dernière révision (si applicable)		2019-09-17	
Date d'entrée en vigueur de la présente version		2021-10-12	
Date prévue de la prochaine révision		2024-10	

**Annexe I : FORMULAIRE DE LIAISON À L'ATTENTION
DU PHARMACIEN COMMUNAUTAIRE**

OC DSP-CCSMTL-IE-IT-01 : Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez une personne présentant un écoulement urétral

Nom : Entrez ici le nom _____

Prénom : Entrez ici le prénom _____

RAMQ : Entrez ici la RAMQ _____

No dossier : Entrez ici le No de dossier _____

IDENTIFICATION DE LA PHARMACIE

NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ADRESSE : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

TÉLÉPHONE : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

TÉLÉCOPIEUR : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ce formulaire représente le formulaire original. Le pharmacien identifié est le seul destinataire. L'original de ce formulaire ne sera pas réutilisé.

ORDONNANCES

<input type="checkbox"/> Code K <input type="checkbox"/> Code L
<input type="checkbox"/> Ceftriaxone ___ mg, IM, dose unique <input type="checkbox"/> La médication a déjà été injectée à l'usager ET
<input type="checkbox"/> Lidocaïne à 1% sans épinéphrine, 0,9 ml pour dilution IM OU
<input type="checkbox"/> NaCl 0,9%, 0,9 ml pour dilution IM, en cas d'allergie à la lidocaïne
<input type="checkbox"/> Céfixime ___ mg, PO, dose unique <input type="checkbox"/> La médication a déjà été remise
<input type="checkbox"/> Doxycycline 100 mg PO BID x 7 jours <input type="checkbox"/> La médication a déjà été remise
<input type="checkbox"/> Azithromycine __ g, PO, dose unique <input type="checkbox"/> La médication a déjà été remise
En présence d'une allergie dont la sévérité, après évaluation, requiert ce traitement :
<input type="checkbox"/> Azithromycine __ g, PO, dose unique <input type="checkbox"/> La médication a déjà été remise ET
<input type="checkbox"/> Gentamicine 240 mg IM, dose unique (en deux injections de 3 ml de 40 mg par ml)
<input type="checkbox"/> La médication a déjà été injectée à l'usager

En cas de vomissements (<i>sans autres évidences de réaction allergique sévère</i>) dans l'heure suivant la prise des médicaments oraux à dose unique, servir : <input checked="" type="checkbox"/> Dimenhydrinate, 50 mg, PO, en dose unique ET <input checked="" type="checkbox"/> Redonner une deuxième dose d'Azithromycine PO et/ou de Cefixime PO

✓ **SVP, RÉVISER L'ENSEIGNEMENT À L'USAGER SUR LA PRISE DE LA MÉDICATION (INCLUANT LES ALLERGIES & LES INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES)**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
NOM DE L'INFIRMIÈRE	SIGNATURE DE L'INFIRMIÈRE	DATE
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
N° DE PERMIS DE L'OIIQ		
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Nom du médecin répondant	N° DE PERMIS D'EXERCICE	
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
NOM DE LA CLINIQUE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR

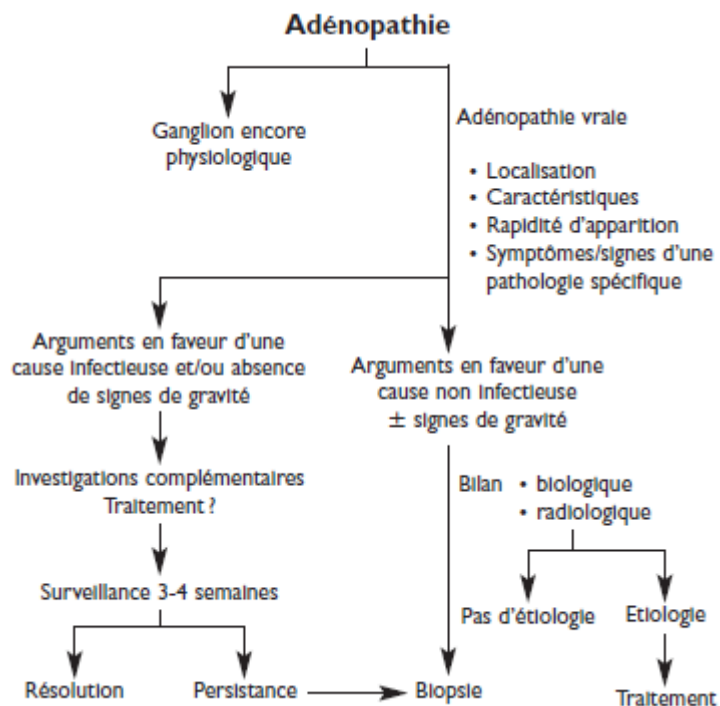
Ordonnance collective disponible en ligne sur le site web du CCSMTL (<https://ccsmtlpro.ca/medecins-pharmaciens-et-professionnels/espace-pharmaciens/documentation-et-ressources/#c44220>)

Protocole médical obligatoire élaboré par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) disponible en ligne : *Initier des mesures diagnostiques et un traitement pharmacologique chez un homme présentant un écoulement urétral*

Annexe II : Caractéristiques de l'adénopathie et prise en chargeⁱ

Tableau 5. Caractéristiques de l'adénopathie
* Signes de non-banalité, y compris localisation sus-claviculaire, hôte immunocompromis, notion de comptage.

	Origine	
	infectieuse	tumorale
Taille	Peu augmentée	Augmentée*
Consistance	Molle	Ferme*
Sensibilité	Présente	Absente
Inflammation locale	Eventuellement présente	Absente
Mobilité à la palpation	Présente	Absente*
Fistulisation	Possible	Absente



ⁱ Tiré de l'article de Bille, J., & Pusztaszeri, M. (2009)